

Montant du dividende

Vélizy-Villacoublay, le 20 mars 2020 – [Dassault Systèmes](#) (Euronext Paris : #13065, DSY.PA) annonce que son Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires, lors de l'Assemblée générale du 26 mai 2020, un dividende de 70 centimes d'euros (0,70 €) par action au titre de l'exercice 2019, exclusivement en numéraire.

La date de détachement du dividende proposé serait fixée au 28 mai 2020. Le dividende serait mis en paiement le 2 juin 2020.

###

À propos de Dassault Systèmes

Dassault Systèmes, la société **3DEXPERIENCE**, est un catalyseur du progrès humain. Nous proposons aux entreprises et aux particuliers des environnements virtuels 3D collaboratifs pour imaginer des innovations durables. En créant des jumeaux d'expérience virtuelle du monde réel avec notre plateforme **3DEXPERIENCE** et nos applications, nos clients repoussent les limites de l'innovation, de l'apprentissage et de la production. Dassault Systèmes apporte de la valeur à plus de 270 000 clients de toutes tailles, dans toutes les industries, dans plus de 140 pays. Pour plus d'informations, visitez www.3ds.com/fr.

©2020 Dassault Systèmes. Tous droits réservés. 3DEXPERIENCE, l'icône du Compass, le logo 3DS, CATIA, BIOVIA, GEOVIA, SOLIDWORKS, 3DVIA, ENOVIA, EXALEAD, NETVIBES, MEDIDATA, CENTRIC PLM, 3DEXCITE, SIMULIA, DELMIA, et IFWE sont des marques commerciales ou des marques déposées de Dassault Systèmes, société Européenne immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 322 306 440, ou de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation de toute marque déposée de Dassault Systèmes ou de ses filiales est soumise à leur approbation expresse et écrite.

CONTACTS :

Dassault Systèmes :
François-José Bordonado/Béatrix Martinez
+33 1 6162 6924